

---

## LA GESTION DES CENTRES PAYEURS DES ARMEES

---

<b>Ministère concerné</b>	Défense
<b>Programme concerné</b>	Préparation et emploi des forces
<b>Contexte de l'audit</b>	<p>La productivité des centres payeurs de la solde est différente selon l'organisation adoptée par chaque armée (cinq centres pour l'armée de terre et un seul pour l'armée de l'air) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• pour l'armée de terre, 484 personnes assurent la fonction solde au profit de 153.000 bénéficiaires ;</li><li>• pour la marine, 180 personnes assurent la fonction solde au profit de 53.000 bénéficiaires ;</li><li>• pour l'armée de l'air, 100 personnes assurent la fonction solde pour 66.000 bénéficiaires.</li></ul> <p>Cet audit vise à préparer la mise en place du système d'information de la solde.</p>
<b>Objectifs de l'audit</b>	<p>L'objectif de l'audit est de déterminer le gain de productivité qui peut être réalisé sur cette fonction. Les centres payeurs audités seront les centres payeurs des 3 armées et de la gendarmerie. En outre, l'audit permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• d'améliorer la connaissance de la masse salariale ;</li><li>• de s'assurer de la qualité de la restitution des dépenses dérogatoires par les centres payeurs ;</li><li>• d'optimiser le fonctionnement des centres payeurs des armées ;</li><li>• de réduire le temps de traitement des dossiers et améliorer le nombre de dossiers traités par agent ;</li><li>• de réduire le nombre d'organismes payeurs en améliorant leur productivité.</li></ul>
<b>Composition de l'équipe d'audit</b>	Contrôle général des armées Inspection générale des finances